Image not found or type unknown

Appartement "volé" après une succession

Par **mbeley**, le **16/02/2009** à **19:12**

Bonjour,

Mon amie et sa mère ont acheté un appartement avec le concubin de cette dernière, décédé depuis. A sa mort, la sille du défunt a récupéré les clés de l'appartement en question et n'a plus donné signe de vie, elle agit depuis lors comme si l'appartement était à elle seule. Elle en possède en effet 50% du fait de la succession, mais pas 100%.

Mon amie et sa mère n'ont pas les clés, ne peuvent accéder à l'appartement.

2 questions se posent:
- Comment faire valoir leurs droits, récupérer un dédommagement pour les 2 ans de spoliation de loyer, et récupérer leur bien ou sa valeur marchande?
- De plus, sa mère a reçu dernièrement un avis d'imposition pour la taxe foncière, et le fisc ne connait pas le nom de la fille du défunt, elle doit donc payer seule l'impot d'un bien dont elle n'a pas l'usage. Que faire?

Merci d'avance

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés